

MEDIRECT COMPTE EPARGNE ME6

Type de compte	Un compte d'épargne, en ligne, non-réglementé, de droit belge, en euro et avec un préavis de retrait de 6 mois.
A qui s'adresse ce compte	Ce compte a été conçu pour ceux qui n'auront pas besoin de leur argent pendant une période d'au moins 6 mois. Le compte d'épargne est à durée indéterminée, mais tout retrait est soumis à un préavis de 6 mois.
Devises	EUR
Pré-requis	Il n'est plus possible d'ouvrir un compte ME6. Le titulaire d'un compte doit : <ul style="list-style-type: none"> ● avoir au minimum 18 ans ● être résident belge possédant une carte d'identité belge ou une carte de séjour belge
Durée	Le compte d'épargne est à durée indéterminée, mais tout retrait est soumis à un préavis de 6 mois.
Taux	Taux d'intérêt de 0,23 % net par an (brut 0,33 % sujet à 30 % de précompte mobilier). Nos taux d'intérêts sont des taux de base (pas de prime de fidélité). Les taux d'intérêt peuvent être modifiés par MeDirect à tout moment. Le client sera informé par le biais d'un e-mail ou d'un message sécurisé.
Calcul des intérêts	Les intérêts sont calculés quotidiennement sur base du solde du compte ME6.
Versement des intérêts	Les intérêts sont crédités tous les trois mois, le dernier jour ouvrable du mois de mars, juin, septembre et décembre.
Risques	En cas de faillite ou risque de faillite d'une institution financière, l'épargnant court un risque de perte de son épargne ou il peut être l'objet d'une diminution/conversion en actions (Bail-in) du montant de sa créance sur l'institution financière au-dessus du montant de 100.000 EUR garanti par la garantie des dépôts. Risque d'inflation : La hausse continue des prix pourrait faire perdre de la valeur à l'argent épargné.
Comment ouvrir un compte ME6 ?	Il n'est plus possible d'ouvrir un compte ME6.
Opérations	Les retraits peuvent être effectués sous réserve d'un préavis de six mois.
Frais	La gestion d'un Compte ME6 est gratuite.
Conditions et informations complémentaires	Cette fiche produit vous est fournie à titre purement informatif. En cas de changement de taux, les clients seront informés par email ou message sécurisé.

Plaintes	Les éventuelles plaintes peuvent être adressées : <ul style="list-style-type: none">● à complaints@medirect.be en première instance● ou au Service de Médiation pour le Consommateur : North Gate II, Boulevard Roi Albert II 8, bte 1, B-1000 Bruxelles. Tèl : 02/702.52.00 – E-mail : contact@consumentenombudsdienst.be
Droit applicable	Ce produit est régi par le droit belge. Attention, il n'existe pas de fiche d'informations clés prévue par la législation pour ce type de produit.

BON A SAVOIR ...

Comment puis-je vous notifier de mon intention de retirer des fonds de mon Compte épargne ME6 ?

Vous pouvez effectuer un virement de votre Compte d'épargne ME6 vers votre Compte à vue via notre plateforme en ligne. Six mois après la demande de retrait d'argent, le montant sera automatiquement transféré sur votre Compte à vue chez MeDirect.

Et si j'ai besoin de l'argent de mon Compte ME6 maintenant ?

Pour retirer de l'argent de votre Compte d'Épargne ME6, un préavis de 6 mois s'applique. Vous pouvez effectuer la demande de retrait vous-même via notre plateforme en ligne. Six mois après la demande de retrait, le montant sera automatiquement transféré sur votre Compte à vue chez MeDirect.

Où puis-je obtenir de l'aide ?

Vous pouvez obtenir de l'aide en nous appelant au 02 887 20 05 du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00 et le samedi de 9h00 à 14h00. Vous pouvez aussi nous envoyer un email à info@medirect.be ou nous envoyer un message par le service de messagerie sécurisée disponible sur votre site privé.